

L'Europe, laboratoire d'une transformation du capitalisme ?

Jean-Paul Fitoussi

▶ **To cite this version:**

Jean-Paul Fitoussi. L'Europe, laboratoire d'une transformation du capitalisme ?. La France face au capitalisme, Sep 2001, Paris, France. pp.67-74. hal-00976436

HAL Id: hal-00976436

https://sciencespo.hal.science/hal-00976436

Submitted on 22 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TROISIÈME PARTIE

L'Europe, laboratoire d'une transformation du capitalisme ?

Président : Guy RAFFI

Jean-Paul FITOUSSI

La question qui fait l'objet du thème de cette session ne m'a pas posé problème dans la mesure où ma réponse est : « Oui, si l'Europe le veut ! » Lors d'un colloque de haut niveau qui avait lieu deux jours avant l'attentat de New York, une personnalité européenne très importante disait, en substance : « Il n'y a rien à faire pour gouverner l'Europe que de subir les règles qui la contraignent, en matière de politique monétaire comme en matière de politique budgétaire, et il n'y a peut-être qu'à faire de la réforme structurelle : j'entends par réforme structurelle, la réforme la plus urgente qui est l'incitation au travail, c'est-à-dire la baisse des taux marginaux d'imposition et la baisse de l'indemnisation du chômage. » Je lui ai répondu : « En somme, vous demandez une augmentation de vos revenus pour résoudre les problèmes européens ! » C'était, en effet, une conséquence directe de la réforme structurelle qu'il proposait.
Vis-à-vis du capitalisme, les intellectuels ont toujours eu un sentiment critique. Marx et Schumpeter avaient prédit, pour des raisons tout à fait différentes, la fin du capitalisme. Schumpeter pensait que le capitalisme ne pouvait conduire qu'à une névrose dans la mesure où les enfants gâtés de l'abondance renieraient leur héritage et exigeraient la transformation de ce système, car le « capitalisme sous tente à oxygène », c'est-à-dire le capitalisme sous protection sociale, ne pouvait pas survivre. Évidemment, ma position est exactement inverse et, d'ailleurs, l'histoire ne lui a pas donné raison ; elle n'a pas donné raison à Marx non plus et elle ne donnera pas raison aux personnes qui prédisent l'effondrement des systèmes : celui-ci se produira, mais pour des raisons que nous n'avons pas bien analysées *a priori*. En effet, il est une constante : lorsque nous prévoyons un événement, en principe il ne devrait pas se produire s'il est de l'ordre des événements défavorables.
Je pense donc que, si le capitalisme a survécu, c'est précisément

parce que nos systèmes sont des systèmes impurs : c'est cette impureté qui permet leur permanence. C'est cette impureté qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on propose des réformes structurelles qui nous feraient entrer dans une expérience de laboratoire de capitalisme pur comme celle que l'on proposait à l'ex-Union soviétique de réaliser. Seul un système impur est contraint d'arbitrer entre des éléments contradictoires, peut aller au bout de son essence, c'est-à-dire se totalitariser. Voilà pourquoi notre système prévaut.

Pourtant, l'idéologie qui préside à la construction européenne est une idéologie qui peut, en principe, nous conduire à une forme très pure de capitalisme. Elle est d'abord fondée institutionnellement sur l'existence de deux centres de pouvoir qui ne peuvent avoir pour conséquence que l'instauration du libre-échange : la Banque centrale européenne, dont on sait qu'elle est l'institution la plus indépendante du monde – et probablement de l'histoire du monde –, mais aussi la Direction de la concurrence des Communautés européennes qui a le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Lorsque l'on décrit ces deux institutions et leurs missions, on voit bien que l'orientation qui est donnée à l'Europe est une orientation libérale.

Le programme de réformes de l'Europe – programme que l'on entend à toutes les conférences – est fondé sur ce que l'on appelle un *policy mix* idéal, à savoir : une politique économique robuste, c'est-à-dire une politique économique qui poursuit à la fois l'objectif de stabilité des prix et d'équilibre budgétaire.

Lorsque l'on parle de « politique économique robuste », l'implicite est que celle-ci ne doit pas procéder à des arbitrages par rapport aux objectifs qu'elle s'est donnés. Le deuxième élément de ce *policy mix* idéal est la modération salariale et la flexibilité : c'est d'ailleurs presque devenu un pléonasme que de dire que les évolutions salariales doivent être modérées. Que signifie une telle proposition ? Veut-elle dire que les salariés ne doivent plus participer aux fruits de l'expansion et, si oui, au nom de quels principes économiques ? Parce que la seule proposition raisonnable en la matière ne peut être que relative à la répartition des revenus entre salaires, profits et rentes, s'il en existe, et l'on sait qu'il en existe beaucoup. Peut-être les fruits de la croissance doivent-ils être équitablement répartis. Nous habiterions autrement une étrange société – mais c'est en fait celle que nous habitons ! –, prise d'angoisse à chaque fois que les salaires augmentent et applaudissant à tout rompre à chaque fois que les profits augmentent. Mais, là encore, on voit

bien que s'est produit un glissement sémantique qui nous fait résumer par l'expression « modération salariale » tout ce qui reste de politique des revenus dans notre système.
Le reste des recommandations contenues dans ce programme européen reflète bien le consensus : la flexibilité, la transformation des systèmes fiscaux et de protection sociale pour qu'ils deviennent plus incitatifs au travail, la nécessité de contenir financièrement les dépenses sociales car, a-t-on dit dans des documents européens, la capacité de les accroître est sévèrement restreinte par la concurrence fiscale internationale et la résistance des contribuables.
Le message qui se met en place, en ce qui concerne le capitalisme européen, est évidemment inquiétant car l'exigence de flexibilité qui résulterait de la conjugaison des effets de la mondialisation et du progrès technique est synonyme de précarité. Il faut donc introduire dans le système, pour le faire passer, un élément de générosité. Les intellectuels ont réfléchi et ont conçu le concept de *flex security* : c'est un concept de flexibilité dans la sécurité mais il s'agit davantage d'un barbarisme que d'un concept. Il désigne une série de mesures dont certaines représentent des progrès, comme les droits de tirage sociaux, et d'autres des régressions. Mais, en l'occurrence, c'est la philosophie générale du programme qui est intéressante car elle est pleine d'enseignements sur le type de sociétés dans lesquelles nous pourrions vivre demain si les gouvernements prenaient au sérieux ce qu'ils disent, ce qui, heureusement, est rarement le cas.
En effet, ce programme capture toutes les modérations de l'air du temps et il peut s'énoncer ainsi : le double triomphe de l'individualisme et du marché obligerait à réduire les prétentions redistributives des sociétés et les prétentions interventionnistes des gouvernements. Les recherches de la stabilité des prix et de l'équilibre budgétaire sont les seules politiques propres à rassurer les marchés. Il s'agit là des composantes du libéralisme ordinaire. Je n'ai rien contre le libéralisme s'il fait l'objet d'un choix explicite, politiquement assumé, comme, par exemple, dans les pays anglo-saxons. Mais, généralement, ce choix est présenté comme une contrainte. Il s'impose implacablement à l'ensemble des gouvernements européens continentaux. Il n'y aurait pas d'alternative. Or, deux études ont précisément montré le contraire : une étude que j'ai conduite dans le cadre du Conseil d'Analyses Économiques et une étude conduite dans le cadre du *National Bureau of Economic Research*

par Richard Friedman. Ces deux études concluaient qu'il n'y avait pas de modèle institutionnel du capitalisme et qu'il n'y avait pas, à tout le moins, de liaison entre les structures, par exemple du marché du travail, et les performances des pays. Cela est évident pour des raisons que nous connaissons mais que nous avons oubliées.

Rappelez-vous : chaque décennie a son modèle et, si nous avions suivi l'air du temps, nous aurions tous été français dans les années soixante, japonais dans les années soixante-dix, allemands dans les années quatre-vingt, américains dans les années quatre-vingt-dix et, évidemment, la nationalité des années deux mille est indéterminée – on suppose que, probablement, elle ne sera pas américaine mais on ne sait pas, l'histoire n'est pas écrite. On voit bien que ce déroulement de modèles institutionnels implique que, finalement, le capitalisme semble pouvoir s'accommoder de modèles institutionnels multiples et qu'il n'y en a aucun qui se soit trouvé dominant à toutes les époques.

Pour revenir à la philosophie du programme européen, un second élément de celui-ci est plus subtil. Ce seraient les salariés eux-mêmes qui porteraient la responsabilité des évolutions défavorables de l'économie – d'abord du marché du travail, évidemment, par le chômage mais, plus généralement, de l'économie parce que le chômage est un gaspillage de ressources. L'égoïsme des *insiders* – ceux qui ont un emploi – conduirait à des évolutions salariales excessives aux dépens de ceux qui sont à la lisière des marchés du travail. Voilà pourquoi ce programme contient, comme élément-clé de la réforme institutionnelle du marché du travail, une moindre protection des *insiders*, puisque ce sont eux qui empêchent les *outsiders* de venir. Ce discours de culpabilisation des salariés est évidemment trop caricatural pour être crédible, comme si, en nos sociétés, le conflit de répartition entre capital et travail s'était transformé en une lutte interne à la classe salariale.

Ce que l'on peut déduire du modèle européen en cours, c'est qu'il prend au mot les préceptes du libéralisme, dans un contexte où les gouvernements ont un peu abandonné leur pouvoir de régulation macro-économique. En effet, ce qui frappe lorsque l'on observe le paysage européen, c'est que les gouvernements n'ont plus de souveraineté sur le maniement des instruments de la politique économique, qu'il s'agisse de la politique monétaire ou de la politique budgétaire. Aujourd'hui, alors même que la contrainte du pacte de stabilité n'est pas atteinte, les autorités européennes – à la fois la

Commission et la Banque centrale européenne – montrent du doigt des pays tels que la France, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal, qui auraient un déficit trop élevé alors que l'ensemble de ces pays a un déficit inférieur à 2 %. C'est la raison pour laquelle l'enjeu, aujourd'hui, pour ces pays, n'est même pas de laisser jouer les stabilisateurs automatiques mais de ne les laisser jouer que partiellement. Voilà le pouvoir budgétaire des gouvernements.

Aujourd'hui, en Europe, on considère qu'un gouvernement qui laisse jouer les stabilisateurs automatiques conduit une politique budgétaire : en fait, faire jouer les stabilisateurs automatiques signifie rester passif, ne rien faire devant les fluctuations de la conjoncture. On souhaite, au contraire, que ces quatre pays conduisent une politique économique procyclique en augmentant les impôts ou en réduisant les dépenses pour compenser partiellement l'effet des stabilisateurs automatiques.

Donc, pas de politique budgétaire, pas de politique monétaire. Il y a un vide de la souveraineté car, comme chacun sait, à force de n'être ni nationale, ni européenne, la souveraineté ne se trouve nulle part de façon explicite en Europe, sauf aux mains des deux institutions que je soulignais précédemment. Cela signifie que l'Europe conduit à un capitalisme très différent de celui qui est installé aux États-Unis, car les gouvernements américains ont généralement un maniement massif de leurs instruments de politique économique et utilisent de façon importante la régulation macro-économique. On l'a vu à chaque fois qu'un événement conduisait à une augmentation du chômage. On pourrait se dire que cela peut être concevable parce que l'Europe, à l'inverse des États-Unis, a mis en œuvre un système de protection sociale qui permet de maintenir la demande, même en situation de basse conjoncture, alors que les États-Unis n'ont pas ce système de protection sociale et sont obligés de le faire explicitement par la politique macro-économique. Simplement, on pourrait dire cela si l'Europe se flattait de son système de protection sociale et disait que, au moins, il lui permet de faire face aux coups du sort. Mais, aujourd'hui, on se sert de l'argument inverse en disant que c'est notre système de protection sociale qui nous empêche d'être efficace, de connaître une croissance potentielle plus élevée et, donc, qui nous met à la traîne du modèle américain.

C'est parce que l'on est dans ce type de réflexion que je crois qu'il y a un vrai danger : si on réduisait, en Europe, le système de protection sociale sans qu'il y ait d'instruments de politique écono-

mique qui soient l'objet d'une souveraineté, on pourrait alors avoir des récessions beaucoup plus graves car les États-Unis évitent que les récessions n'inscrivent leur effet durablement sur le chômage par le maniement des instruments de politique macro-économique. Nous, nous serions conduits à une situation très particulière ou, en tout cas, beaucoup plus libérale que celle des États-Unis.

En vérité, l'Europe peut donc être le laboratoire d'une transformation sociale, le lieu de l'invention d'une autre forme de capitalisme, de ce que j'appellerai la « démocratie de marché », c'est-à-dire d'une forme de système qui conjugue à la fois le critère d'égalité qui est l'essence de la démocratie et le critère de l'inégalité qui est généralement la conséquence du marché. L'Europe pourrait trouver un arbitrage du type de celui qui a été trouvé aux États-Unis sur ces deux critères, pourrait faire en sorte que le critère démocratique soit beaucoup plus important qu'il ne l'est ailleurs, surtout à un moment où nous nous apercevons que la démocratie est le seul barrage contre l'obscurantisme, à la fois économique, politique et moral, que généralement, la démocratie a été le seul barrage contre la famine.

Amartya Sen a montré qu'il n'existe pas d'exemple de famine dans un régime démocratique à égalité de niveau de développement : la famine n'est pas la conséquence d'une baisse de la production alimentaire, mais elle est la conséquence d'une mauvaise répartition de celle-ci, mauvaise répartition qui, en principe, est impossible en démocratie, dans la mesure où le gouvernement est amené à faire quelque chose lorsqu'un risque de famine existe et qu'il le fait en redistribuant les produits alimentaires.

On a compris cela. C'est la grande leçon que nous donne le XX^e^ siècle mais on sait aussi que, en réalité, si on a une autre hiérarchie des valeurs, c'est le critère de la démocratie qui devrait nous servir à l'évaluation des politiques économiques. Il y a déjà plus de vingt ans, l'économiste canadien Dan Usher a proposé un changement des critères d'évaluation des politiques économiques : nous fondons notre évaluation sur l'efficacité et il pense que nous devrions la fonder sur le renforcement de la démocratie. « Telle mesure est-elle susceptible de renforcer l'adhésion des populations au régime démocratique ou, au contraire de l'affaiblir ? » : c'est selon la réponse que nous pourrions donner à cette question que l'on acceptera ou non la mesure.

Et, compte tenu du théorème d'équivalence avec lequel j'ouvrais

mon propos en disant qu'il n'y avait pas de modèle institutionnel unique et qu'il pouvait y avoir une diversité de modèles sociaux, on voit bien qu'il est possible de prendre au sérieux le critère de la démocratie dans l'évaluation des politiques économiques et de l'avenir que nous essayons de construire.

Jean-Christophe LE DUIGOU

L'Europe, comme tous les territoires, est profondément travaillée par les mutations en cours à l'échelle du monde. En même temps, le projet européen préexistait, esquissant un champ de solidarités potentielles. D'où beaucoup d'attentes : l'Europe est vécue comme un processus de régionalisation bien spécifique avec une forte dimension politique qui a cependant du mal à se construire.
Il faut donc éviter le pur acte de foi dans la construction européenne. Ce serait desservir le dessin européen car cette posture ne correspond pas à ce qu'attendent les sociétés. Les populations attendent des réponses concrètes et un projet solide qui répondent aux problèmes qu'elles rencontrent.
Je souhaiterais m'arrêter sur trois questions, à partir de mes préoccupations syndicales :

– La « mondialisation » en cours laisse-t-elle place à des modèles de développement différents ?
– À quelle condition peut-on envisager une re-régulation ?
– Quel projet pour une Europe se donnant pour ambition de peser dans la mondialisation ?

1. – Une critique de l'idéologie de la mondialisation est indispensable

Il ne s'agit pas bien sûr de nier la réalité des phénomènes à l'œuvre. Je ne me reconnais pas dans le concept d'« anti-mondialisation ». Marx rêvait d'un développement des forces productives à l'échelle mondiale. Il évoquait même la perspective d'une classe ouvrière mondialisée.
Il s'agit d'être critique à l'égard de la mondialisation telle qu'elle se met en œuvre. Mais il serait stupide de vouloir s'opposer à un processus porté à la fois par l'évolution des techniques et des aspirations sociales et culturelles.

Un peu de sémantique est indispensable. Il faut distinguer trois notions : le « mondialisme », la « globalisation », la « mondialisation ».

Le *mondialisme* est d'ordre idéologique. Il est l'apanage des libéraux (libre échange) mais correspond aussi à une tradition de certains courants de gauche. Son défaut est d'ignorer les dominations.

La *globalisation* est un concept anglo-saxon essentiellement d'ordre financier. C'est l'espace délocalisé de la finance avec l'accumulation immense de fonds et des centaines de milliards de francs dans les paradis fiscaux.

La *mondialisation* est un concept plus intéressant. Il caractérise une nouvelle étape d'un processus d'internationalisation qui en a déjà connu d'autres. Il recouvre plusieurs dimensions : économique, politique, culturelle, qui sont autant d'enjeux d'intervention.

Le problème est que le monde ne fonctionne nullement comme un système intégré articulant les différentes dimensions de la vie sociale et économique de manière cohérente. L'illusion « d'un seul monde libéral » existe cependant après l'effondrement des pays socialistes.
Pourtant rien ne vient corroborer cette vision. Pour peu qu'on analyse l'économie mondiale, on conclut au contraire à une grande diversité de situations et de structures. Celle-ci devrait perdurer.

Prenons trois niveaux d'intervention :

a) *La régulation macro-économique*. – Certes, il y a une économie dominante, celle des États-Unis, mais on n'a pas de « conjoncture » mondiale sinon peut être dans le secteur financier.

b) *L'efficacité micro-économique*. – On est loin d'une homogénéité des processus de production. Produire, créer restent des actes profondément enracinés dans des réalités territoriales et humaines.

c) *La spécificité des modèles institutionnels*. – La diversité est là aussi de rigueur même si chacun doit évoluer. États-Unis, Europe, Japon et Sud-est asiatique ne vont pas naturellement converger.

Si le changement est partout à l'ordre du jour, il y a illusion à penser qu'il doit conduire à un modèle unique. Il n'y a pas « une bonne voie d'évolution » mais des choix stratégiques à opérer dans le

cadre de contraintes nouvelles. Ne retrouvons-nous pas des débats qui ont marqué tant le début du siècle que l'immédiat après-guerre ? L'Europe n'est pas condamnée à se couler dans un modèle qui ne serait que la pâle copie du système anglo-saxon.
C'est sur la base de ce constat que la construction européenne peut être crédible et peut avoir valeur exemplaire pour d'autres forces.

2. Il y a un enjeu de reconstruction des régulations dans les sociétés mondialisées

Par priorité, elles me semblent devoir concerner le travail, les protections et la promotion qu'il faut lui assurer.
Si les règles du travail n'ont pas heureusement disparu, elles ressemblent désormais à de « grandes cathédrales » largement vidées de leurs fidèles (Le Goff). Alain Suppiot ou Robert Castel ne disent pas autre chose.
Significatif a été l'abandon de l'objectif de plein emploi au cours des années quatre-vingts.
Le constat est celui de l'écart croissant entre le pouvoir des employeurs et les capacités d'action des salariés. Les directions ont une sorte de clause *« d'opting out »* vis-à-vis de leurs obligations sociales.

Cela a conduit à un double mouvement :

– Une pression sur les *syndicats* en tant que vecteurs d'identités collectives.
Le repli de la syndicalisation, même si elle s'opère à partir de niveaux très différents, est une réalité dans tous les pays d'Europe. La classe ouvrière ne peut plus se poser en cœur du salariat. Les différences structurelles dans la gestion de la main-d'œuvre se sont considérablement accentuées, amenant à des clivages profonds ;

– Une pression à la *déréglementation* en Europe, alors que l'ordre public social y occupait une place décisive. On se rapproche du modèle anglo-saxon qui entérine de fortes disparités dans la gestion de la main-d'œuvre.

Le problème majeur est celui du cadre juridique et pratique des règles du travail et leur caractère national et territorial. Alors que le poids des échanges, donc l'effet de la mise en concurrence,

s'accroît. Il n'y a cependant rien d'inéluctable.
Il n'y a pas non plus besoin d'attendre un hypothétique « gouvernement mondial ». Mais deux points d'appui.
Le besoin de sécurité est à la fois une exigence sociale et une source d'efficacité économique. Deux leviers sont à notre disposition : l'organisation des espaces régionaux et la réglementation des firmes transnationales.

La concurrence sociale s'exerce avant tout dans les ensembles régionaux (UE, ALENA, MERCOSUR, ASEAN…).
Ce sont surtout les pays au sein de ces blocs qui sont en concurrence les uns avec les autres dans le cadre de la relocalisation des activités comme le montre l'exemple de l'automobile.
Il y a donc une forte pertinence à construire des systèmes de garanties sociales régionaux. Il s'agit de gérer les différents niveaux de productivité au sein de ces ensembles.

Il faut des firmes qui soient des sujets directs de droits sociaux.
Cette problématique ne vient pas se substituer à la réflexion sur les liens OMC-OIT. Mais plus de la moitié du commerce mondial est intra-firme. 1/3 des actifs productifs sont maîtrisés par les firmes transnationales. Elles doivent devenir des sujets de droits à l'échelle internationale.
L'une des priorités est bien de construire un ordre public social européen, socle d'un *modèle social européen*.

3. Cela suppose de faire émerger la dimension de solidarité en Europe face à la seule logique de la concurrence

Ne mésestimons pas les ferments de désagrégation qui sont à l'œuvre et qui sont sans doute à l'origine de la crise européenne actuelle. L'euro sans mécanismes de solidarité, c'est dangereux. Or, en matière de construction de solidarités, on est aujourd'hui pour l'essentiel dans la rhétorique.

Je prendrai trois séries d'exemples parmi d'autres :

– *Territoires et développement régiona*l. L'OFCE a montré tous les défis posés par l'élargissement : agenda 2000, recul des fonds structurels par tête. On n'est pas vraiment en état d'affronter les besoins ;

– *Coopérations extérieures*. Exemple : le programme Euro-Med 1995, qui devait être un élément clé de la politique méditerranéenne

de l'Europe, est en panne sur la base d'un échec évident ;

– Tous les *programmes européens*, comme l'a montré un *Sommet de Lisbonne* que nous sommes loin de considérer comme positif. Nous pourrions nous retrouver sur les objectifs mais ce qui domine ensuite c'est toujours la concurrence.

La déréglementation pour un « bon en avant dans grand marché » reste le *credo*.
Le slogan « oui à l'économie de marché, non à la société de marché » est trompeur. La maîtrise de la concurrence est indispensable. Il y a donc un débat à ouvrir sur la conception même de l'économie de marché et sa place dans les régulations.
Il faut donc un projet commun de solidarité solide. La compétition va monter de plusieurs crans avec l'euro, les mutations technologiques, la pression de la finance

Quelle croissance en lien avec la révolution informationnelle ?

– *Politique industrielle et de recherche à bâtir*. La nouvelle génération de téléphonie mobile a montré la carence européenne ;

– *Mobilisation des capacités humaines* : formation, plein emploi, recul de l'exclusion. On n'en est qu'au stade des discours ;

– *Biens publics* : la notion de services d'intérêt général peut permettre d'élargir le débat. Mais mesurons bien le chemin à parcourir.

– Quel nouveau type de *démocratie* ? Bâtir un espace démocratique. Enracinement de la souveraineté ;

– *Les limites de l'intergouvernemental* (exemple : fiscalité) ;

– *Fédéralisme solution miracle ?* La participation des citoyens et des salariés est sans doute la pierre de touche.

Notre vision n'est pas celle d'une Europe forteresse ou puissance s'isolant ou imposant sa vision. L'Europe doit être un acteur collectif de poids dans la confrontation sur l'évolution de la mondialisation.

Débat

René Iffly. — *Ce qui me paraît extrêmement grave, en ce qui concerne la construction européenne, est la démission complète des hommes politiques. L'exemple le plus frappant est celui de la Banque centrale européenne : dans les faits, la BCE définit implicitement sa stratégie, c'est elle qui fixe les règles de croissance, le niveau d'emploi, le taux d'inflation de l'Union Européenne. Il est normal qu'elle soit maîtresse de sa gestion et qu'elle fixe les taux d'intérêt et la masse monétaire, mais c'est aux politiques de prendre en main la définition de la stratégie et, sur ce point, il y a eu de leur part une véritable démission.*

Jean-Paul Fitoussi. — Le pouvoir politique s'est auto-dépossédé de ses influences. C'est par une démarche volontariste que la construction des institutions s'est faite. La doctrine est peut-être d'essayer d'avoir moins de responsabilités de façon à pouvoir toujours invoquer la responsabilité des autres ! La tendance de tous les gouvernements sur la planète est d'internationaliser les problèmes et de nationaliser les succès. Je ne crois pas vraiment que les gouvernements européens aient voulu se déposséder de ce pouvoir, mais la vraie raison est peut-être qu'ils avaient une haute conscience des réformes qu'ils devaient faire subir à une société qui n'en voulait pas et qu'ils ont trouvé ce moyen pour les imposer. Mais, dans ce cas, cela signifie qu'ils agissaient au nom d'une idéologie : je n'ai rien contre les idéologies, à condition qu'elles soient explicites, mais nous aimerions bien que cette idéologie soit débattue dans le cadre des programmes politiques et des élections.

Jean-Christophe Le Duigou. — Je n'ai pas l'habitude d'être tendre avec les politiques : on doit être exigeant et il y a de nombreuses critiques à formuler. En même temps, il serait dangereux de tomber dans l'anti-politisme. La question de la réhabilitation du politique n'est pas celle de l'un ou de l'autre des acteurs mais elle

passe par la réarticulation de l'ensemble des acteurs : il s'agit, aujourd'hui, de parvenir à reconstruire un pouvoir collectif sur l'économie, sur le social, et d'organiser une convergence d'actions redonnant sens à l'acte et aux choix politiques.

Jean-Paul Fitoussi. — Je ne sais pas s'il s'agit d'une divergence entre nous, mais je n'ai toujours pas très bien compris ce qu'était la société civile et les responsabilités que l'on pouvait lui donner au nom d'un principe que je n'ai jamais vraiment vu clarifié. Je crois en la démocratie, donc je crois en ce que l'espace du politique doit être occupé. Si l'on veut qu'une Europe démocratique existe, il faut que l'espace politique européen soit occupé. C'est la raison pour laquelle je ne vois pas d'autre possibilité que celle d'une fédération pour occuper cet espace. Comment la démocratie pourrait-elle se contenter d'un émiettement de souveraineté ? Ce n'est pas possible.

Thierry de la Chiente. — *Par rapport aux modèles et aux recherches de pistes, doit-on ou non inventer ou formaliser de nouveaux critères ? Le XXe siècle a été marqué par l'affrontement capital/travail. À l'aube du XXIe siècle, on peut peut-être se demander s'il ne faut pas considérer de nouveaux critères. Sont-ils « nouveaux » ou « complémentaires » ? C'est le problème de la citoyenneté et de la participation. On peut situer cette réflexion dans l'entreprise et, en parallèle, dans la cité.*
Concernant le choix du niveau de réflexion, il est vrai qu'aussi bien en Amérique du Nord qu'en Amérique latine un regard attentif est porté sur le « laboratoire » qu'est l'Europe. On peut donc se demander aussi si le niveau de réflexion est la région, l'État ou le rassemblement de régions.
En troisième lieu, quel rôle la France pourra-t-elle jouer dans la construction européenne mais aussi dans la construction interrégionale ? Je me situe sur ce point au niveau de l'émergence de nouveaux droits : les droits sociaux et culturels.

Cyril Benoît. — *Dans ce qui a été dit jusqu'à maintenant, on voit bien qu'au-delà des réponses techniques brillamment exposées depuis ce matin par les intervenants, il y a une question de fond politique qui se pose que je résumerai par la notion d'acceptation : quel est le degré d'acceptation du capitalisme ou de la mondialisation, et quels sont les critères politiques d'acceptation pour les*

populations, pour les nations, pour les États ? Il me semble que ce concept d'acceptation se décompose en deux autres thématiques : d'une part, celle de l'universalité et, d'autre part, celle de la légitimité, ces deux thématiques posant par ailleurs des problèmes très douloureux.

Quelle universalité ? Il semble à tous, y compris aux mouvements contestataires de la mondialisation et aux mouvements contestataires du capitalisme – que ce soit des mouvements comme ATTAC ou d'autres, plus anciens, d'inspiration marxiste – que l'universalité que propose le capitalisme n'est pas acceptable pour tous. On en a donné deux exemples excellents dans ce débat : celui des systèmes de production – peut-on universaliser le capitalisme pour « rentabiliser » des systèmes de production différents ? – et celui des systèmes culturels – le système de capitalisme qui nous est proposé « colonialise » et « marchandise » toute une série de biens culturels qui, jusqu'à présent, n'étaient pas des biens marchands, ce qui n'est pas, dans notre système de valeurs européen, classique.

Quelle assise démocratique pour ce système ? Aujourd'hui, comme cela a été expliqué par Jean-Paul Fitoussi, les deux mots-clés de l'assise démocratique dans la construction européenne sont l'expertise et l'indépendance, qui ne me semblent pas des critères démocratiques : l'expertise, c'est celle des experts de Bruxelles ; l'indépendance est sans doute un facteur de stabilité – il a été dit combien la BCE est l'institution la plus indépendante que l'on n'ait jamais connue en matière monétaire – mais elle n'est contrebalancée ni par un contrôle démocratique, ni par une discussion démocratique. C'est un paradoxe car, si l'on se réfère, non pas à l'économie, mais à la philosophie politique, plus une société est complexe, plus elle a besoin de transparence, donc de discussion rationnelle accessible à tous ceux qui forment l'opinion publique. Or, tel n'est pas le cas.

Donc, l'Europe ne sera ni un laboratoire de la transformation, ni une réponse, si elle ne se constitue pas en démocratie et en puissance : il n'y aura ni démocratie de marché, ni projet à visée solidaire sans cette démocratie et cette puissance qui sont des éléments essentiels. On l'a vu avec les événements dramatiques qui se sont produits récemment : il n'est pas bon qu'une seule hyper-puissance qui véhicule une seule vision de ce capitalisme domine la planète. Cette hyper-puissance doit dialoguer avec d'autres, de manière partenariale.

Jean-Paul Fitoussi. — Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit mais il y a des questions, comme celle de l'universalité, auxquelles je ne sais pas répondre et qui, parfois, conduisent à réfléchir dans de mauvaises directions. Par exemple, ce que l'on appelle la mondialisation me semble davantage être une rhétorique de légitimation des gains des gagnants plutôt qu'un mouvement réel qui, en dehors de la sphère financière, existerait et bouleverserait le monde. On voit bien que cette rhétorique sert les gagnants puisqu'elle a pour objet de dire aux perdants : « Nous sommes désolés du sort qui vous est fait mais nous ne pouvons pas agir. Nous sommes impuissants. » Ce discours de l'impuissance du politique va dans la direction de cette légitimation. Quelle universalité ? Je souhaite que l'on pose la question en termes philosophiques, culturels, mais il ne faut pas tomber dans le piège que nous tend la rhétorique de la mondialisation.

Pour ce qui concerne la légitimité, le pouvoir européen n'est pas légitime dans la mesure où il n'est soumis à aucun contrôle politique : la Banque centrale européenne n'est responsable devant aucune instance politique ayant le pouvoir d'en modifier les statuts. Ce n'est pas parce que, tous les trimestres, Wilhem Duisenberg va visiter le Parlement européen et répondre aux questions des parlementaires que cela modifie l'horizon : le Parlement européen ne peut pas modifier les statuts de la Banque centrale européenne alors que le Parlement américain peut modifier les statuts de la Fed et ne manque pas de l'en menacer lorsqu'il n'est pas content de ce qu'elle fait. Mais, surtout, qu'est-ce qui légitime que la Direction de la concurrence ait un pouvoir aussi extraordinaire et certainement plus important encore que celui de la Banque centrale européenne ? En effet, le pouvoir de la Banque centrale européenne est suffisamment visible pour être en permanence critiqué alors que celui de la Direction de la concurrence l'est beaucoup moins. Pourtant, il est extraordinaire. Ces deux instances sont légitimes dans la mesure où elles ont été voulues par les gouvernements européens, mais elles ne sont pas légitimes devant les populations.

On peut dire que la construction européenne n'avance que par une série de déséquilibres. Probablement ceux-ci apparaissent-ils tellement graves qu'ils vont produire des institutions plus légitimes. On peut l'espérer.

Jean Picot. — *Je voudrais apporter quelques réserves au paysage européen sévèrement décrit par Jean-Paul Fitoussi sur le point particulier de la protection sociale. S'il y a bien un domaine où les documents qui émanent de la Commission de Bruxelles, aussi bien les documents d'études que les directives, s'éloignent totalement des recommandations de la Banque centrale européenne, c'est bien celui de la protection sociale. La pensée anglo-saxonne, qui est très active à Bruxelles – notamment dans le domaine de la concurrence, comme cela vient d'être souligné – n'a pas imposé ses points de vue à l'ensemble des gouvernements européens. Il ne faut pas sous-estimer les efforts que font un certain nombre de gouvernements européens, et notamment nos politiques, pour essayer de défendre, vaille que vaille et malgré une pensée libérale fort prégnante, nos systèmes de protection sociale.*

Jean-Paul Fitoussi. — Le problème n'est pas qu'ils ne les défendent pas mais que leur action est dans les faits contraire à ce que supposerait une défense. On voit bien que la concurrence sociale a commencé et que tous les pays européens sont en train de manipuler le coût du travail et de réduire le niveau de protection sociale. Leurs déclarations d'intention, telles qu'elles apparaissent dans les documents de la Commission ou des gouvernements, ne sont pas très crédibles.

Bernard Cournevin. — *Je souhaite revenir sur l'analyse du capitalisme et de la mondialisation. En ce qui concerne le capitalisme, n'y a-t-il pas deux capitalismes dont la différence va peut-être aller au-delà de l'opposition États-Unis/Europe, à savoir : un capitalisme développementeur à la keynésienne et un capitalisme rentier, beaucoup plus important et qui n'a jamais été vraiment analysé par les grands théoriciens mais qui est imbriqué en permanence dans l'histoire du capitalisme avec le capitalisme développementeur et qui reprend, depuis une trentaine d'années, des forces de façon fantastique, que ce soit avec la rente pétrolière ou la rente financière analysée par Keynes ?*
N'y a-t-il pas des liens entre la rente pétrolière, l'intégrisme et certains réseaux terroristes ? En septembre 1973, Pinochet ; en septembre 2001, Ben Laden : deux terroristes que tous les républicains condamnent, deux fascistes, mais tous les deux financés par la CIA ! Oui, la démocratie est une condition nécessaire mais, après cin-

quante ans de démocratie en Inde, il y a encore 50 % de la population qui est mal nourrie. Comme le disait René Dumont : « Les greniers sont pleins mais les ventres sont vides. »
La démocratie de marché ne suffit pas. Il faut aller plus loin.
Concernant la mondialisation, la classe capitaliste et la classe salariée restent les deux classes fondamentales. La classe salariée est potentiellement majoritaire dans la démocratie. À partir de cela, quelle est la nature du capitalisme mondialisé et financiarisé puisqu'il n'y a, au niveau du monde, ni contrepoids démocratique, ni contrepoids véritablement syndical ? Ce capitalisme financiarisé n'est-il pas principalement rentier puisqu'il s'appuie, entre autres, sur plusieurs centaines de milliards de dollars d'argent sale qui sont recyclés chaque année – les spécialistes des paradis fiscaux et des narco-trafiquants le disent. Le capitalisme mondialisé ne développe-t-il pas, en permanence, depuis vingt ans, les inégalités ? Ne participe-t-il pas seulement assez marginalement au financement de l'investissement productif et dans quelle mesure n'est-il pas à l'origine des crises de plus en plus importantes que des parties croissantes du monde connaissent ?

Stéphane Hessel. — *Je voudrais souligner, comme Jean-Paul Fitoussi le fait lui-même, l'impasse dans laquelle nous nous trouvons et qu'il ne faut pas minimiser. Nous pouvons discuter ici sur ce que pourrait faire l'Europe, sur ce qu'elle ne fait pas encore… mais je crois nécessaire de prendre conscience du fait que nous sommes devant des échéances peut-être beaucoup plus graves que nous ne le pensons et que ce système contre lequel nous essayons de protester en disant qu'il ne va pas bien, qu'il faudrait le réformer, etc., a une capacité de se défendre qu'il ne faut pas sous-estimer. Les intérêts en question sont énormes. Comment réagir ? Par le syndicalisme – et s'il était encore plus fort, ce serait bien – mais peut-être aussi par une prise de conscience croissante dans tous les pays du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest, que cela ne va pas comme cela et que, par conséquent, tous ensemble, nous devons essayer, au moins, de réagir en réfutant les arguments au nom desquels le système actuel se défend.*

Yves Durrieu. — *En conclusion de son intervention, Jean-Paul Fitoussi a souligné que la priorité était la démocratisation et que celle-ci ne pouvait se faire que par la constitution d'une fédération*

de l'Europe. Je m'interroge sur le choix entre la priorité du contenant ou celle du contenu : c'était un peu les approches différentes faites en juin dernier par Schröder, d'une part, Jospin, de l'autre, ce dernier disant qu'il fallait d'abord étudier le modèle de société que nous voulions avoir avant de se mettre d'accord sur le fédéralisme alors que Schröder parlait uniquement du fédéralisme et ne posait pas le problème du contenu. Je voudrais savoir si Jean-Paul Fitoussi place, en priorité, le contenant ou le contenu ?

Jean-Paul Fitoussi. — La Fédération d'États-nations ne veut rien dire. Nous avons déjà transféré une grande partie de notre Souveraineté, et nous défendons l'État-nation pour sauver le reste. Ce n'est pas cohérent. Allons vers le vrai fédéralisme.

Jean-Christophe Le Duigou. — Le syndicalisme est un champ de débat en soi et nous serons certainement d'accord sur un certain nombre de critiques, y compris la critique majeure sur sa bureaucratisation. C'est une dimension de son affaiblissement. En France, les syndicats ont été affaiblis aussi parce qu'ils étaient confrontés à des gouvernements de gauche. Laissons cela de côté, même si c'est absolument essentiel.
Je pense que le syndicalisme a besoin de se préoccuper à nouveau de ce pourquoi il est fait dans les conditions actuelles, c'est-à-dire la mise en œuvre du travail. Il a quitté largement ce terrain-là. Aujourd'hui, l'axe de travail à la CGT est d'essayer d'ouvrir la voie dans la direction d'un nouveau statut du travail dans la société. Je ne crois pas que la contradiction du travail explique tout dans la société mais elle demeure présente.

Synthèse des travaux

Jean-Pierre PAGÉ

Il pouvait sembler incongru d'organiser un colloque sur le capitalisme, mot que l'on n'osait prononcer sauf à paraître « ringard », voire « politiquement incorrect », face à un système que le consensus s'accordait à considérer intouchable. Pourtant, les interventions et les débats qui ont eu lieu au cours de ce colloque ont montré que le thème retenu était tout à fait pertinent, et même d'une brûlante actualité.
Les deux premiers intervenants, Luc Boltanski et Anton Brender, ont dressé un tableau de l'évolution du capitalisme depuis le milieu du siècle dernier. Il est clair que nous sommes, à cet égard, parvenus à une époque charnière.

Luc Boltanski a, d'abord, montré comment on était passé d'un capitalisme s'appuyant sur l'« État providence » – un capitalisme ayant su intégrer des éléments du socialisme, selon les termes employés par Jean-Paul Fitoussi plus tard dans la journée – qui a culminé dans le projet de « nouvelle société », à un capitalisme autre qui, après la Chute du Mur de Berlin et jusqu'à aujourd'hui, est apparu triomphant. Ce capitalisme, développé sur les ruines du « fordisme » et de l'« État providence », s'est réorganisé autour du concept de « réseau » et a privilégié, au cours des années 1990, la flexibilité, la mobilité et le rejet de l'intervention de l'État.
En même temps, la nature de la critique adressée au capitalisme a complètement changé. À la critique « sociale», traditionnelle, progressivement étouffée par le développement de la flexibilité et de la mondialisation, a succédé un autre type de critique, que Luc Boltanski a qualifié d'« artiste », qui a commencé en 1968, et qui, mettant l'accent sur l'uniformisation de la société de masse dans le monde entier et la « marchandisation » de tous les aspects de la vie, a abouti à l'émergence progressive du mouvement « anti-mondialisation ».

Chemin faisant, l'orateur a montré comment la critique sociale que s'était appropriée le communisme ne s'est pas remise de l'écroulement de celui-ci et a été relayée par un discours et une action humanitaires, alors que le « giscardisme », par des avancées sur des sujets de société comme la dépénalisation de l'avortement, a donné l'impression de répondre à la « critique artiste » en faisant oublier la disparition progressive de la critique sociale.

Anton Brender, dans un autre registre, a montré que les « forces de gauche » ont, en quelque sorte, démissionné et cessé d'exercer leur rôle séculaire de contrepoids qui, dans le passé, avait obligé le capitalisme à s'accompagner d'un progrès social et lui avait imposé des régulations lui permettant d'éviter la crise permanente. Selon l'orateur, s'il y a crise du capitalisme, c'est parce qu'il y a crise de la « pensée de gauche ». Plus généralement, il y a crise de la « pensée critique » face à la montée des risques que font courir la croissance et l'internationalisation des mouvements financiers.
Les deux orateurs se sont accordés pour souligner que le capitalisme a développé lui même les phénomènes qui ont suscité sa vulnérabilité aujourd'hui et, à cet égard, le mot clef est l'exclusion. Ils ont montré comment la montée de l'exclusion – des individus au sein d'un même pays ou de régions entières du monde – est résultée de la course au profit et à la mobilité qui en est de plus en plus la condition nécessaire. Dans une société organisée en réseau où la prime à la mobilité est extrêmement forte, ceux qui ne peuvent pas suivre – et qui sont souvent ceux qui sont attachés à un lieu, à un mode de vie – sont, en quelque sorte, éjectés de l'orbite générale.

Michel Aglietta, un peu plus tard, a développé cette analyse en soulignant que l'intégration économique et financière s'est faite uniquement par le marché sans mécanismes de redistribution, ceci entraînant un développement vertigineux et insupportable des inégalités, lui-même à l'origine d'éruptions de violence et de la contestation anti-mondialisation. Le développement de l'exclusion prive le monde de ses éléments de stabilité : il faut des « moins mobiles » pour préserver les identités et les cultures. Le capitalisme, miné par les phénomènes d'exclusion, l'instabilité financière et la montée d'une contestation interne, devient très vulnérable. Or les systèmes actuels reposent sur la « confiance ». Ils supportent de moins en moins bien les chocs, les interruptions,

d'autant plus que la mondialisation a supprimé les barrières, les protections, les écluses.

Comment répondre à tout cela, comment réguler la mondialisation ? Michel Aglietta et Jacques Sapir se sont attaqués à cette question.
Jacques Sapir a d'abord montré les limites de la régulation telle que l'entend la pensée dominante. Si le *Consensus de Washington* – dont on rappellera les principes : le marché est aiguillé vers un fonctionnement optimal par la libéralisation des échanges ; les mécanismes d'intervention de l'État doivent s'effacer devant ceux du marché ; le bien-être social découle automatiquement de la croissance économique – a cédé la place, dans la deuxième moitié des années 90, c'est au profit d'une nouvelle synthèse qu'il a qualifiée de « néo-standard ». Selon celle-ci, le monde doit être régi par un « droit » donné par des instances indépendantes (en l'occurence, l'OMC et les organisations financières internationales) imposant l'adoption de « règles » neutres et de « bons comportements » (la « bonne gouvernance »). Mais, outre que le discours qui sous-tend ce nouveau consensus présente de graves incohérences théoriques, il ne dit pas de qui émanent les commandements ainsi édictés, de quel « souverain », et au nom de quel « ordre » : social ? culturel ? marchand ?
L'orateur en déduit qu'il faut repenser le capitalisme et ses nouvelles règles que celui-ci ne peut pas définir lui-même. Ce rôle revient aux États. Si les critères sont multiples et les règles émanent d'ordres différents, il ne peut y avoir de choix déterministes, de « règles d'experts ». Tout choix est nécessairement politique, ce qui renvoie à une fragmentation et une polarisation redonnant force aux structures nationales.
Michel Aglietta a mis en évidence, dans un monde qui fait l'objet de cycles globaux et subit aujourd'hui une récession, la nécessité d'une régulation mondiale. Même le « centre » (les USA) est désormais vulnérable à des chocs qui se produisent très loin dans l'ex-périphérie et n'échappe pas aux effets des interdépendances. Il a souligné les lacunes des modes actuels de régulation et le danger de voir l'instabilité financière dégénérer en crise systémique. L'action fine d'instances spécialisées « marché par marché » est totalement insuffisante. Sa réflexion le conduit à préconiser, plus que l'avènement d'un utopique « gouvernement mondial », une coopération inter-

étatique plus efficace. Or, il constate qu'il y a, à cet égard, plus de points de friction que de coopérations. Et, si les USA ont compris la nécessité d'une concertation mondiale, ils ont tendance à ne le faire, avec une certaine efficacité, que dans les situations d'urgence.
Cette nécessaire coopération interétatique devrait permettre de redéfinir les missions des grandes institutions internationales et de leur conférer une légitimité politique en leur fixant des orientations tenant mieux compte que dans le passé des intérêts de toutes les parties prenantes, en particulier de ceux des pays pauvres.
En conclusion, il a montré que, dans la perception de la sensibilité aux chocs nés de la mondialisation et pour les mesures qui en sont découlées, l'Europe était très en retard sur les États-Unis. En particulier, le Traité de Maastricht, qui continue de régir le fonctionnement de l'économie européenne et s'inspire du système allemand, a été établi et adopté avant cette prise de conscience et n'en tient pas compte.

Précisément, les deux derniers intervenants, Jean-Paul Fitoussi et Jean-Christophe Le Duigou, ont abordé ce thème de l'Europe face au capitalisme en se demandant si notre continent pouvait servir de « laboratoire » pour élaborer les réponses aux nouveaux défis que pose son évolution.
À cet égard, le constat semble peu encourageant. Tout d'abord, Jean-Paul Fitoussi a montré comment, en se focalisant trop exclusivement sur les objectifs de la stabilité des prix et de l'équilibre budgétaire, le « programme européen » faisait preuve d'un libéralisme régressif pouvant aller à l'encontre de ce qui est souhaitable dans le contexte actuel. Dans cet esprit, il a souligné les contresens auxquels pouvait conduire l'emploi de notions telles que la modération salariale, la transformation des mécanismes de protection sociale (pour les rendre plus incitatifs) ou la flexibilité. Ceci l'a amené à formuler le concept de *flex-sécurité* pour caractériser la philosophie des mesures qui en sont résultées. Il a montré que l'intoxication par cet « air du temps » conduisait au paradoxe selon lequel ce seraient les salariés (les *insiders*) qui seraient rendus responsables de ce qui ne va pas dans les entreprises, alors qu'ils sont les premières victimes d'un système qui les pressure au nom de la recherche de rendements toujours plus élevés pour les actionnaires extérieurs (les *outsiders*).

Autre paradoxe, c'est au moment où les USA redécouvrent les vertus de la régulation économique, qu'ils utilisent massivement, que l'Europe prend au mot les préceptes du libéralisme.
L'orateur, lui aussi, a conclu à la nécessaire réintroduction de pouvoirs politiques de régulation que les gouvernements européens ont abandonnés, soulignant que, si l'Europe pouvait être, dans l'avenir, le laboratoire d'une invention sociale, elle ne l'était pas encore. Il a, enfin, comme J.-C. Le Duigou après lui, montré, études à l'appui, qu'il n'y avait pas de modèle institutionnel unique du capitalisme.
Jean-Christophe Le Duigou, pour sa part, s'est attaché à mettre en évidence que, contrairement à l'illusion qui a prévalu après l'écroulement du communisme, le monde ne fonctionne nullement comme un système intégré. Sous couvert d'un « mondialisme » s'appuyant sur une vision libérale ignorant les dominations existantes et caractérisé par une globalisation essentiellement financière, ce que l'on appelle la mondialisation aujourd'hui n'est, en réalité, qu'une étape d'un processus dont on ne connaît pas clairement les étapes ultérieures.
Il a ensuite souligné, venant après l'effort fantastique d'affaiblissement des syndicats dans l'univers anglo-saxon, la nécessité d'une nouvelle régulation du travail prenant appui sur une redéfinition du statut des entreprises en tant que sujets de droits sociaux au niveau mondial et sur une concurrence sociale s'exerçant dans des ensembles régionaux. Refusant le pur acte de foi dans la construction européenne, il a plaidé pour un projet européen beaucoup plus centré sur la solidarité et conduisant à un nouveau type de démocratie.

Renouvellement de la pensée critique, analyse des conséquences de l'évolution d'un capitalisme qui peuvent le rendre insupportable et le déstabiliser, recherche des nouvelles régulations d'un monde grisé par son internationalisation, réflexion sur le contenu d'un programme européen inadapté aux exigences d'aujourd'hui, remise en chantier des relations sociales dans l'entreprise mondialisée et du statut du travail, autant de pistes qui ont été ouvertes par le Colloque et qu'il s'agit maintenant de suivre. Si les participants n'y ont pas réellement remis en question le capitalisme en tant que machine économique performante, ils en ont tous montré les dérives actuelles et les nuisances auxquelles il peut conduire s'il n'y est pas remédié, d'autant plus qu'il n'est soumis à aucun contrepoids

depuis la disparition de l'alternative communiste et depuis que l'internationalisation a réduit considérablement le pouvoir des États.

Paradoxalement, les événements tragiques que nous vivons peuvent rendre plus faciles qu'auparavant les transformations systémiques que la correction de ces dérives appelle, alors que, dans l'euphorie de la dernière décennie du XX^e siècle, la possibilité de les réaliser apparaissait très faible. La réponse au terrorisme risque d'être inefficace si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes qui en ont permis l'émergence, à savoir la terrible inégalité de traitement entre riches et pauvres que le monde a laissé croître dans l'indifférence. C'est en œuvrant résolument pour un monde plus juste et solidaire que nous lutterons efficacement contre les actes criminels auxquels peut pousser le désespoir exploité habilement par le fanatisme.